

Université de Perpignan
Conseil académique
Commission de la Formation et de la Vie Universitaire
Séance du 9 décembre 2025

JD/jG/cP

Délibération UPVD/CFVU 2025/9-12 n°01 du 9 décembre 2025

Vu le code de l'éducation, notamment ses articles L712-1 à L712-6-1 ;

Vu les statuts de l'Université de Perpignan ;

Vu la délibération UPVD/CFVU 2025/9-04 du 9 avril 2025 portant sur l'élection du Vice-président de la Commission de la Formation et de la Vie Universitaire du Conseil Académique ;

La Commission de la Formation et de la Vie Universitaire du Conseil Académique après en avoir délibéré, a approuvé à l'unanimité :

↳ **Le dossier d'accréditation de l'INSPE du Master M2E**

Membres en exercice : 30

Pour : 20

Membres présents ou représentés : 20

Contre : 0

Membres n'ayant pas pris part au vote : 0

Abstention : 0

Suffrages valablement exprimés : 20

Fait à Perpignan, le 9 décembre 2025

Par délégation, le Vice-Président Formation

Jocelyn DUPONT



PJ : le dossier d'accréditation susmentionné

CPI : Rectorat

Diffusion : Intranet et le site internet de l'UPVD

Université de Perpignan Via Domitia

52 avenue Paul Alduy
66860 PERPIGNAN Cedex 9
04 68 66 20 00 | 04 68 66 20 19

Université de Perpignan
Conseil académique
Commission de la Formation et de la Vie Universitaire
Séance du 9 décembre 2025

jD/jG/cP

Délibération UPVD/CFVU 2025/9-12 n°02 du 9 décembre 2025

Vu le code de l'éducation, notamment ses articles L712-1 à L712-6-1 ;

Vu les statuts de l'Université de Perpignan ;

Vu la délibération UPVD/CFVU 2025/9-04 du 9 avril 2025 portant sur l'élection du Vice-président de la Commission de la Formation et de la Vie Universitaire du Conseil Académique ;

Vu l'avis du conseil de l'UFR STAPS du 10 juillet 2025,

La Commission de la Formation et de la Vie Universitaire du Conseil Académique après en avoir délibéré, a approuvé à l'unanimité :

- ↳ **Les modalités de contrôle des connaissances et des compétences DEUST 1 et DEUST 2 Métiers de la forme**

Membres en exercice : 30

Pour : 20

Membres présents ou représentés : 20

Contre : 0

Membres n'ayant pas pris part au vote : 0

Abstention : 0

Suffrages valablement exprimés : 20

Fait à Perpignan, le 9 décembre 2025

Par délégation, le Vice-Président Formation,

Jocelyn DUPONT



PJ : les modalités de contrôle des connaissances et des compétences susmentionnées

CPI : DEVU/Rectorat

Diffusion : Intranet et le site internet de l'UPVD

Université de Perpignan Via Domitia

52 avenue Paul Alduy

66860 PERPIGNAN Cedex 9

04 68 66 20 00 | 04 68 66 20 19